

## Prix de l'environnement

### DEFINITION

Ce prix récompense une collectivité qui, dans une démarche innovante et ludique, motive et éduque activement les jeunes générations à l'importance du recyclage et de la durabilité.

### CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DE CE PRIX

- Présentation de la politique éducative menée dans les choix d'infrastructures à forte valeur ajoutée environnementale dédiées à l'apprentissage (crèche, école, centres de loisirs, centres sportifs)
- Démonstrations de projets visant à faire participer la jeune génération activement à la résolution de problématiques environnementales locales.
- Illustrations d'initiatives municipales pour encourager enfants comme adultes à adopter une hygiène de vie intégrant l'environnement de proximité, et visant à garantir la santé et la forme

### DOTATION

La municipalité sélectionnée recevra un espace PLAYTOP Street, revêtement de nouvelle génération dit « interactif » d'une valeur de 20.000 €TTC, destiné à être installé dans une zone à forte mixité sociale.

### REMISE DU PRIX

La remise officielle du prix sera faite au Salon des maires qui se tient à Paris les 19, 20 et 21 novembre 2013.

### JURY COMPOSÉ D'EXPERTS DE LA THÉMATIQUE

Sponsorisé par

